



Lycée Jean Mermoz
717 avenue Jean Mermoz
34060 MONTPELLIER
Tel 04 67 20 60 00 / Fax 04 67 20 60 20
<http://www.lycee-mermoz.net>

ATELIER JUDO

Année scolaire 2013-2014

Présentation :

Option sportive à recrutement local : ouverture à la rentrée scolaire 2013.

L'atelier judo est en relation avec les objectifs éducatifs du projet d'établissement. En tant qu'atelier, la pratique d'une activité telle que le judo avec ses valeurs physiques (s'approprier la notion d'effort, associer plaisir et pratique physique) et morales (acquérir des savoirs faire sociaux : entraide, coopération, respect, solidarité, assumer différents rôles) permet à des élèves du lycée de trouver des intérêts pour le système scolaire en les valorisant. Ainsi, nous souhaitons offrir une voie de réussite scolaire originale en motivant les élèves par la composante attractive de cet enseignement; motivation que nous voulons ensuite généraliser à l'ensemble des disciplines enseignées. Il s'agit de développer les compétences sportives et éducatives en judo par la pratique de 2 heures supplémentaires hebdomadaires.

Les objectifs sont à la fois éducatifs et sportifs :

- 1) concilier pratique sportive et réussite scolaire.
- 2) développer l'activité judo sous sa forme éducative et compétitive.
- 3) enseigner le judo en fonction de l'âge des élèves, de leur niveau et favoriser les acquisitions techniques, l'amélioration des capacités motrices et une meilleure connaissance du judo.
- 4) préparer les élèves à l'option judo du baccalauréat.

Les élèves de l'atelier judo peuvent ainsi approfondir une activité physique et sportive qu'ils ont pu découvrir en EPS, à l'association sportive ou encore en club. Ils peuvent accéder à un niveau quantitatif et qualitatif plus élevé en pratiquant et en se confrontant à des élèves de leur niveau ; ce qui peut être un complément, voire un "plus" par rapport à l'association sportive ou le club sportif.

Le suivi scolaire est organisé toute l'année avec les différents intervenants de la vie éducative (CPE, professeurs principaux, administration, professeur responsable de l'atelier judo).

Historique, contexte :

Avec plusieurs titres ces dernières années, le lycée Mermoz s'affirme au plus haut niveau du championnat de France scolaire de judo. Cette réussite est le fruit de l'association sportive (AS) du lycée, du pôle espoir judo (structure fédérale regroupant les meilleurs judokas de la région) mais aussi de la politique sportive très forte de l'établissement.

En effet, le judo est au cœur du projet sportif et éducatif du lycée. Parallèlement au pôle espoir judo, l'AS judo-jujitsu-préparation physique se développe depuis septembre 2010 et tous les élèves de l'enseignement d'exploration EPS pratiquent un cycle de judo depuis septembre 2012.

Proposer le judo à tous les élèves (2ndes, 1ères, terminales), de tous niveaux (débutants, confirmés, compétiteurs), filles et garçons, licenciés ou non-licenciés en club, de la ceinture blanche à la ceinture noire reste notre priorité.

Ainsi cet atelier s'inscrit légitimement dans cette volonté de développer la pratique sportive au lycée en proposant à des élèves motivés la pratique du judo au sein d'une structure adaptée à leur niveau et leur projet.

Public concerné :

L'atelier judo est ouvert à tous les élèves du lycée (2ndes, 1ères, Terminales) ; débutants, confirmés, compétiteurs.

Les élèves de l'atelier ont un emploi du temps aménagé permettant de s'entraîner de 16h00 à 18h00.

L'inscription à l'Association Sportive judo-jujitsu-préparation physique du lycée est vivement conseillée et se fait dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

La pratique dans un club fédéral n'est pas obligatoire.

L'accèsion à l'atelier judo ne donne pas de caractère prioritaire pour obtenir une place à l'internat.

Un élève peut être en atelier judo et suivre l'enseignement d'exploration ou de complément en EPS. La fatigue physique engendrée par ce cumul d'enseignement est néanmoins à prendre en considération. Une seule de ces options peut être présentée au baccalauréat.

Encadrement :

L'encadrement est assuré par Mr BRUANDET, professeur d'EPS au lycée et professeur de judo-jujitsu diplômé d'état ; en charge des missions suivantes :

- Enseignement de l'atelier judo.
- Enseignement de l'AS judo-jujitsu-préparation physique.
- Accompagnement des élèves (déplacements pour les compétitions UNSS et les sorties exceptionnelles).
- Suivi scolaire
- Coordination avec l'équipe pédagogique, l'équipe administrative, le pôle espoir, les clubs.

Dans le cadre du partenariat entre le lycée et les structures fédérales locales, des entraînements complémentaires au pôle espoir judo pourront être proposés aux volontaires.

Enseignement :

Toutes les séances sont assurées par Mr BRUANDET.

L'atelier judo a lieu un jour par semaine de 16h00 à 18h00 au dojo du lycée Mermoz.

L'entraînement dans le cadre de l'Association Sportive le mercredi après-midi (13h00-15h00 : judo-jujitsu ; 15h00-16h00 : préparation physique) est vivement conseillé pour compléter la formation. Il se déroule sur les installations du lycée : dojo, salle de musculation et piste d'athlétisme.

Projet de formation :

Les objectifs généraux retenus sont :

- développer sa motricité et son potentiel d'adaptation.
- enrichir sa culture sportive.
- contribuer à la formation du citoyen.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des enjeux de formation des projets d'EPS, d'AS et de l'enseignement d'exploration.

Conformément au Bulletin Officiel 2012, les compétences retenues sont les suivantes :

- compétence propre au judo : conduire ou maîtriser un affrontement individuel.
- compétence attendue Niveau 4 (2^{nde} et 1^{ère}) : combiner les techniques d'attaque et de défense pour affronter et dominer son adversaire en mettant en œuvre un projet stratégique dans une situation de randori.
- compétence attendue Niveau 5 (1^{ère} et Terminale) : pour gagner le combat, gérer ses ressources et s'adapter aux caractéristiques des adversaires pour conduire l'affrontement dans une situation de randori.

- compétences méthodologiques et sociales : on utilise la confrontation physique comme élément de formation individuelle. A travers des situations d'affrontement on sollicite les ressources motrices, affectives (maîtrise des émotions et des impulsions, acceptation de différents rôles), intellectuelles (compréhension de soi et des problèmes posés par la situation) et morales des élèves (respect, travail, courage, effort, contrôle de soi, entraide).

Evaluation :

Les transformations du comportement de l'élève sont évaluées en cours de formation à partir de la fiche Niveau 4 (BO 2012) et en fin de cycle à partir de la fiche Niveau 5 (BO 2012).

La prestation des élèves en atelier judo est notée et soumise à commentaire à l'issue de chaque trimestre; comme dans l'enseignement de l'EPS obligatoire.

Compétition UNSS, formation Jeune Officiel (JO):

La participation aux compétitions UNSS du judo est conseillée mais pas obligatoire. Elle peut se faire en tant que compétiteur et/ou Jeune Officiel (JO).

Ce dernier permet de se responsabiliser et maîtriser les pôles arbitrage et organisateur en vue d'une validation « JO-UNSS » départementale, académique ou nationale lors des différentes compétitions UNSS.

Passages de grades scolaires dans le cadre du lycée :

Les passages de grades (jusqu'à la ceinture marron) et la préparation à la ceinture noire se font dans le cadre de l'atelier judo en fonction du programme national officiel de la fédération française de judo (FFJDA).

Les grades et diplômes sont décernés par Mr BRUANDET, professeur d'EPS et de judo-jujitsu.

Les élèves désirant présenter la ceinture noire doivent obligatoirement, en complément, se licencier dans un club fédéral FFJDA.

Sérieux et assiduité :

L'adhésion à l'atelier judo du lycée Mermoz nécessite un investissement sérieux et régulier pendant les cours. Ceux-ci font partie de l'enseignement obligatoire des élèves et dans ce cadre toute absence devra être justifiée par un certificat médical.

Certificat médical :

Un certificat médical de « non contre-indication à la pratique sportive du judo en compétition » devra être fourni dès le début de l'année scolaire.

Site internet :

Toutes les informations concernant l'atelier judo et L'AS judo-jujitsu-préparation physique (résultats, calendrier, photos, passages de grades, compétitions, sorties, RDV, comptes rendus....) sont sur :

www.asmermozmontpellier.com

Mr DE HARO,

Proviseur du lycée Jean Mermoz

Mr BRUANDET,

Professeur d'EPS

PROPOSITION D'INSCRIPTION A L'ATELIER JUDO

lycée Jean Mermoz, Montpellier



Année scolaire 2013-2014



Le lycée Mermoz ouvre à partir de septembre 2013 un atelier judo permettant aux élèves motivés une pratique sportive, éducative et compétitive.

Si votre enfant est intéressé, le coupon réponse devra impérativement être rendu avec la fiche d'inscription complétée et signée à Mr BRUANDET (directement, dans son casier ou au secrétariat pédagogique).

Mr DE HARO,
Proviseur du lycée

Mr BRUANDET,
Professeur d'EPS

COUPON REPONSE

Je soussigné(e) _____ père/ mère /tuteur de
l'élève _____ en classe de _____

- Souhaite son adhésion à l'atelier judo pour l'année scolaire 2013 /2014 et certifie avoir pris connaissance des conditions de fonctionnement.
- Ne souhaite pas son adhésion à l'atelier judo.

Signature du représentant légal :



Fiche d'inscription à l' ATELIER JUDO

Année scolaire 2013-2014

Lycée Jean MERMOZ

NOM de l'élève _____

Prénom _____

Date de naissance _____ Classe _____

Adresse mail de
l'élève _____

N° de téléphone portable de
l'élève _____

Régime (entourer votre choix): Interne Externe Demi pensionnaire

NOM du responsable légal _____

Prénom _____

Adresse _____

N° de téléphone domicile _____

N° de téléphone portable _____

Adresse mail _____

Signature du représentant légal :